

Recherches sociographiques



Jean HAMELIN, Jacques LETARTE, Marcel HAMELIN, "*Les élections provinciales dans le Québec*", Cahiers de Géographie de Québec

Fernand Dumont

Volume 1, numéro 3, 1960

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055043ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055043ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Dumont, F. (1960). Compte rendu de [Jean HAMELIN, Jacques LETARTE, Marcel HAMELIN, "*Les élections provinciales dans le Québec*", Cahiers de Géographie de Québec]. *Recherches sociographiques*, 1(3), 376–378.
<https://doi.org/10.7202/055043ar>

Lévesque : à une conception trinitaire de l'homme et de ses besoins (corps, esprit, âme), doit correspondre une conception trinitaire des institutions sociales : l'Etat, chargé du bien-être matériel; l'Eglise, chargée du bien-être spirituel et moral; la Famille-Ecole, chargée du bien-être intellectuel (ch. X, p. 219). Qui dit mieux ? L'auteur lui-même, lorsqu'il précise ensuite sa "réforme constitutionnelle révolutionnaire" qui créerait, pour l'ensemble du pays, un Conseil canadien de l'Instruction publique "formé des représentants des chefs de famille et divisé en deux comités, l'un de langue anglaise et l'autre de langue française, qui auront le pouvoir exclusif de réglementer et de régir l'enseignement dans les limites et pour la population du Canada" (p. 221). Je n'invente rien : c'est écrit.

Jean-C. FALARDEAU

Jean HAMELIN, Jacques LETARTE, Marcel HAMELIN, "Les élections provinciales dans le Québec", Cahiers de géographie de Québec, IV, 7, octobre 1959 - mars 1960, 5-207.

Voici un ensemble documentaire d'une incontestable utilité. Les auteurs ont voulu ouvrir à la recherche un domaine encore neuf, au Canada français : il faut leur en savoir gré. On regrettera cependant que, dans une pareille tentative de déblaiement, ils n'aient que peu tenu compte des travaux étrangers — français et américains — de sociologie électorale : de très fructueuses confrontations de méthodes auraient pu être faites. Pour cette question comme pour d'autres, il ne s'agit pas seulement, nous semble-t-il, de connaître le Canada français, mais aussi de montrer en quoi les problèmes que l'on perçoit ici éclairent des problèmes scientifiques plus universels. Mais nous aurions tort d'insister. Les auteurs prétendaient seulement réunir un certain nombre de données sur l'histoire et la géographie électorales du Québec : plaçons-nous dans cette perspective.

La première partie du travail constitue un memento commode. Nous avons besoin d'une telle réduction de la chronique fluviale de M. Rumilly. Les excellentes cartes qui accompagnent le texte seront très précieuses pour tous les chercheurs.

Dans la deuxième partie, on nous offre une série de courbes, pour chaque comté, indiquant les variations des votes accordés aux partis dominants et les abstentions. Ces courbes seront sans doute utiles un jour ou l'autre. On aurait pourtant aimé que les auteurs nous disent pourquoi ils ont choisi d'orienter la représentation graphique de ce côté. Après quelques remarques sur les difficultés d'interprétation de ces courbes, ils écrivent : "Ces remarques préliminaires suffisent pour aborder la lecture des courbes. Le lecteur n'aura qu'à puiser dans ses connaissances personnelles et dans les sources de documentation à sa portée les réponses aux problèmes qu'elles lui poseront" (p. 58). Cette déroboade nous paraît difficilement justifiable. La recherche scientifique, si modeste soit-elle, ne peut ainsi renvoyer aux préjugés ou à l'"information" du lecteur. Elle doit proposer des interprétations — ou, tout au moins, tenter de justifier la démarche qui consiste à choisir telle voie d'investigation plutôt que telle autre.

Les troisième et quatrième parties de l'ouvrage fournissent, bien davantage, des interprétations et des hypothèses. Plusieurs sont fort intéressantes. Mais, ici encore, on regrette l'absence de position globale du problème, ou si on préfère, de "cadre de référence". Plusieurs des concepts utilisés — "opinion", "comportement", etc. — renvoient plutôt à l'acception populaire de ces termes qu'à la signification précise que leur donne la pensée scientifique. Il y a là bien plus qu'une question de langage : même si on ne veut formuler que des hypothèses, la cohérence de celles-ci dépend, pour une large part, de la précision du langage scientifique selon lequel elles sont exprimées. Citons quelques exemples : "Le désarroi

de l'opinion publique à la fin de la seconde guerre mondiale se traduit sur les trois courbes par une montée des abstentions (...). Les niveaux des taux des abstentions varient en fonction du genre de vie. Les ruraux sont plus portés à exprimer leur opinion que les citadins" (p. 174)... "Les Québécois ont donc, en ce qui concerne les abstentions, un comportement semi-urbain et semi-rural" (p. 175). "Opinion" et "comportement" ne sont ici, je le crains, autre chose que des mots. Une "opinion" ou un "comportement" (rappelons d'ailleurs que, pour le psychologue social, l'opinion est strictement un comportement et ne peut se définir que dans cette perspective) ne sont pas simplement des moyennes statistiques : ils ont un contenu et un substrat sociologique qui les définissent. De plus, on saisit difficilement ce que peut signifier, un peu clairement, un "comportement semi-urbain et semi-rural". Cette absence de conceptualisation précise et ce peu de souci pour le contenu sociologique conduisent parfois les auteurs à une sorte de réification des pourcentages. L'emploi répété du mot "réserve" est une bonne illustration de cette tendance — comme dans les textes suivants : "... alors que le parti conservateur, sentant la victoire à sa portée, ait eu tendance à faire voter ses réserves" (p. 180). ... "Les réserves libérales restent donc à 9% et les réserves de l'Union nationale sont épuisées" (p. 184, cf. aussi p. 179...). Une expression comme celle de "noyau irréductible des partis" (p. 185) se situe dans le même contexte. Les auteurs nous paraissent oublier, dans l'usage qu'ils font de ces catégories, qu'il s'agit là de simples découpages statistiques. Dire qu'un parti "fait voter ses réserves", laisse entendre que celles-ci constituent une entité sociologique d'une relative permanence. Or les proportions des votes ne nous disent pas si la clientèle d'un parti reste la même d'une élection à l'autre : l'inférence est tentante, mais elle est abusive.

Une autre remarque de portée plus générale s'impose aussi au plan de la méthode. Poser d'emblée un problème sur une longue période et en termes statistiques incite à l'interprétation a posteriori — surtout quand on n'a pas pris soin de proposer, au départ, un cadre cohérent de concepts et d'hypothèses. Or, dans l'interprétation a posteriori, les risques d'arbitraires sont très grands : on expliquera les motivations des voteurs — et les écarts des proportions du vote d'une élection à l'autre — tantôt par l'idéologie du parti, tantôt par la personnalité du candidat, tantôt par la conjoncture (v.g. le chômage), etc. ; on sera porté aussi à inférer, de la constance d'une courbe statistique, une permanence de l'opinion. Les auteurs du présent ouvrage n'ont pas échappé à cette tentation. Ainsi, on ne peut se satisfaire d'un raisonnement comme celui-ci : "Nous pouvons tenter de cerner ce problème par le biais du vieil adage : "Qui se ressemble s'assemble". Si, en dépit du changement des étiquettes politiques nous rencontrons toujours la même masse d'électeurs derrière chaque parti ministériel, il y a de fortes probabilités que les partis qui se succèdent au pouvoir s'alimentent à la même source idéologique. Au contraire, des partis qui s'appuieraient sur des catégories différentes d'électeurs s'inspireraient sans doute de principes différents" (p. 185). Ici encore, on infère — à mon sens, tout à fait arbitrairement — qu'une constante statistique suppose une constance de la clientèle effective ou encore une homogénéité des modes de participation à l'idéologie de tel ou tel parti. On peut très bien supposer, par exemple, que la clientèle d'un parti demeure statistiquement la même tout en englobant, selon la conjoncture, des individus ou des groupes différents. De toute façon, la méthode des auteurs ne permet pas de trancher pour une explication ou pour une autre.

L'ouvrage se termine sur des perspectives d'avenir : on plaide "pour des études régionales globales". Nous sommes d'accord avec les auteurs lorsqu'ils affirment : "isoler le politique du social revient à diminuer la réalité et conduit à une impasse" (p. 204). En effet, il nous paraît nécessaire de procéder à des études où la population considérée serait réduite, mais où l'exploration serait menée en profondeur, de façon à atteindre les attitudes ou les opinions. Mais alors, la méthode et les techniques utilisées seraient différentes de celles que l'on trouve dans cet ouvrage : c'est plutôt par des interviews et des échelles d'attitudes qu'il faudrait procéder. Quand nous saurons des choses un peu précises sur les attitudes et les opinions de nos contemporains, nous pourrions nous poser des questions précises sur notre histoire politique. Le cheminement inverse ne nous paraît pas également légitime : parler des opinions des hommes du peuple qui ont voté pour Mercier ne saurait que mener à des hypothèses invérifiables, étant donné que nous ne

pouvons interroger ces individus à notre guise et que les documents ne nous permettent pas, le plus souvent, des vérifications un peu directes.

Nous ne voudrions pas, par ces quelques réflexions, engendrer une mauvaise chicane. Encore une fois cet ouvrage constitue une sérieuse contribution à des recherches à peine engagées. Nous avons seulement pensé que, dans cet état embryonnaire des travaux, les discussions de méthodes sont importantes; nous y reviendrons dans un prochain numéro spécial de cette revue qui sera consacré à la sociologie politique du Québec.

Fernand DUMONT

Département de Sociologie,
Université Laval.

Robert RUMILLY, Histoire de la Province de Québec, tome XXXII, La dépression, Montréal, Fides, 1959, 262 p.

R. Rumilly continue, avec une constance qui force l'admiration, son immense chronique historique. Il faut redire la grande utilité de ce travail : il délimite, pour la première fois, un vaste champ de travail dans lequel les sociologues ont peu oeuvré. Rien n'est encore précisé, comme "cadre de référence", pour une investigation sociologique de cette période; R. Rumilly nous rend le service de nous fournir quelques points de repère.

L'auteur perçoit les événements, avant tout, dans la perspective de la conjoncture politique : c'est le point de vue le plus facile à épouser et, après tout, dans une société comme la nôtre, c'est peut-être une des premières façons d'appréhender la réalité sociale. D'ailleurs, R. Rumilly touche d'autres aspects de notre structure sociale récente : la vie intellectuelle (Marie-Victorin, progrès des écoles, etc.), des questions économiques (syndicats ouvriers, trusts, chômage, etc.) sont évoquées superficiellement. Il est évident que l'auteur résume, à grands traits, les manifestations de "l'opinion" de l'époque, telle qu'elle se reflète à une lecture rapide des journaux.

Encore une fois, le chercheur aurait tort de mépriser ce genre de travail. Celui-ci rappelle au moins les incuries effarantes de notre société dans le domaine de la connaissance de soi.

Fernand DUMONT

A propos de la Bibliographie des bibliographies canadiennes

Dans le précédent numéro de Recherches sociographiques (I, 2, avril-juin 1960, 234-236) a paru un compte rendu de la Bibliographie des bibliographies canadiennes, préparée sous la direction de Raymond Tanghe (publiée sous les auspices de la Société bibliographique du Canada par University of Toronto Press, Toronto, 1960, 206 p.). L'auteur de ce compte rendu, Jean-C. Falardeau, a reçu de M. Raymond Tanghe, une lettre datée d'Ottawa, le 19 septembre 1960. Nous reproduisons ci-après cette lettre de même que la réponse de M. Falardeau.